

Règlement du Chat qui Dort Camping éphémère festival la Rue des Artistes

Description et accès :

Une aire d'accueil sera mise à la disposition des festivaliers munis du billet "camping". Ce billet est disponible en ligne lors de l'achat d'un pass 2 jours ou d'un billet jour (vendredi et/ou samedi), au tarif de 5€/personne/nuit.

Le billet 'Camping' comprend un petit-déjeuner qui sera proposé entre 9h00 et 10h30.

Sous réserve de disponibilités, il est possible d'acquérir un billet camping à l'entrée du camping, sur présentation du billet festival correspondant (paiement uniquement en espèces).

Lors de votre arrivée, un bracelet vous sera remis et vous permettra d'accéder librement au camping. Néanmoins, ce bracelet ne permet pas l'accès au site du festival : seul le billet festival garantit l'entrée.

Ouvert à partir du vendredi 19 juin 16h jusqu'au dimanche 21 juin 16h, le camping est divisé en deux espaces : un espace réservé aux toiles de tente et un espace réservé aux véhicules aménagés.

Merci de bien respecter l'emplacement qui vous sera attribué.

Des sanitaires (WC, douches collectives) sont mises à disposition des festivaliers dans les vestiaires du stade Sauzéat. Une signalétique directionnelle indiquera leur emplacement. Nous vous remercions de laisser ces espaces propres pour les autres.

L'équipe d'accueil sera présente de 8h à 22h. Le camping est surveillé 24h/24.

Tranquillité et respect du lieu :

Cet espace est avant tout synonyme de repos : merci de respecter vos voisins du week-end (baisser le niveau sonore à partir de 22h) !

Respectons ensemble le lieu :

- en ne dégradant pas le terrain ;
- en utilisant les sacs poubelle qui vous seront distribués à l'entrée du camping, et les containers.

Quelques règles & informations :

-Ce règlement s'applique également aux parkings qui font partie du camping (respect des lieux et du voisinage)

- Nos amis les animaux ne sont pas acceptés ni sur le camping, ni sur le site du festival, à l'exception des chiens d'assistance

- En cas de perte ou de détérioration du bracelet : se présenter à l'accueil du festival (parc Nelson Mandela)

- Sont interdits dans l'enceinte de l'aire d'accueil :
 - les feux, barbecues, réchauds à gaz ;
 - le verre ;
 - la consommation d'alcool

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou dégradation de vos biens.